
PREFACE

For the past forty years, *Annals of Air & Space Law* has served as the world's foremost bilingual journal in the field of air and space law. The then Director of the Institute of Air and Space Law, Professor Nicolas M. Matte, founded the *Annals* as a platform to foster the exchange of ideas and developments related to the law applicable to aerospace activities. The hundreds of articles contained between the covers of forty volumes of the *Annals* carry original works penned by renowned academics and leading practitioners from all over the world. Today, the *Annals* has evolved to be a highly respected and recognised source of reference and inspiration, and will invariably continue to serve the air and space law community in the future.

Since its inception, the Centre for Research in Air and Space Law, partly through the *Annals*, has consistently made space security and the governance of outer space the core of its research and outreach activities. For this reason, the fortieth volume of the *Annals* opens with a special section titled "Military Use of Outer Space: International Legal Perspectives". Despite various international treaties, resolutions and attempts to ensure space is preserved for "peaceful uses", the broad range of military uses of outer space remains the subject of great debate and controversy. Produced in collaboration with Guest Editors from the Leuven Centre for Global Governance Studies, articles in this special section address the extent to which space can be legitimately used by the military in peacetime and in times of armed conflict. Attention devoted to these matters of continual concern echo the ambitious efforts by the Centre to spearhead the production of a Manual of International Law Applicable to Military Activities in Outer Space (MILAMOS). Convinced of the need to clarify the law applicable to outer space in order to reduce the risk of conflict in this vital global commons, over the next couple of years, the Centre and the *Annals* will continue to play host to vital discussions and research by a multidisciplinary and international group of experts.

The Air Law section opens with an article providing a comprehensive account of the legal and economic implications international sanctions have had on the aviation industry in Iran. The legal, and particularly privacy, issues surrounding the use of drones in France and the United States (US) form the focus of the ensuing two articles. The contentious notion of *forum non conveniens* before US courts

in air law cases is discussed and followed by an article on the liability of air navigation service providers, which is a matter of growing relevance as European airspace moves toward the Single European Sky. There is an article on the relevance and suitability of “Just Culture” in the investigation of air accidents, as well as an article on safety management systems, as detailed under Annex 19 of the Chicago Convention, as it is implemented for commercial carriers in Canada. Attention is then turned to the growing trend of public-private partnerships in the management of airports around the world before diverting to an analysis of airline mergers in the US and European Union. The general aviation policies and regulations, as well as the certification process of civil aircraft in China, undoubtedly the fastest growing aviation market, are the focus of two separate articles. The section concludes with an overview of developments towards open skies in the Association of South East Asian Nations bloc.

The Space Law section contains four articles, beginning with the matter of telecommunications interconnections disputes, with a particular focus on the Chinese approach and perspective. The regulation of the radio-spectrum by the International Telecommunication Union, and the need to ensure a more equitable and economical management of this limited resource, is discussed in the third article of this section. The fourth article discusses the management of risks in contracts for the launch of space objects. The section concludes with a philosophical piece on the adequacy of existing space law to respond to the necessity of future human migration into space.

The Shorter Articles and Comments section opens with an opinion piece written by a former US Assistant Secretary of State on the two issues facing the United States Government, namely how to respond to the increasing presence of Norwegian Air International and allegedly subsidised Middle East air carriers in the US aviation scene. With the thawing of relations between the US and Cuba, the second article analyses the impact of this historical development on air charter companies. Korean case law surrounding the “nut rage” incident onboard a Korean Air flight is the focus of the next article. Then, two articles discuss the issue of passenger protection, with the first arguing whether Canada should adopt a specific passenger-rights legislation and the second proposing an international convention governing flight cancellations and denied boarding. This is followed by an article on mistaken airline fares. The issue of slot controls at European and US airports is dealt with before the section concludes with an article discussing the European Union and its status at the International Civil Aviation Organization and in international conventions on air law.

This volume also contains the review of seven recently published books addressing topics ranging from the environmental impact of aviation to a new handbook on space law.

As always, 2014-2015 was filled with events and activities organised at or sponsored by the Centre and the Institute of Air and Space Law. These include:

- 3rd Manfred Lachs International Conference on Newspace Commercialization and The Law, ICAO Headquarters, Montreal, 16-17 March 2015
- 8th Annual McGill Conference on International Aviation Liability & Insurance, Hilton Bonaventure Hotel, Montreal, 17-18 April 2015
- 12th Space Security Index Working Group, McGill, 1-2 May 2015
- Second Strategic Space Law Program, University of Adelaide School of Law in collaboration with McGill-IASL, Adelaide, Australia, 29 June -3 July 2015
- International Conference on New Challenges in Space Law- The Space Treaties at Crossroads: Considerations for *de lege ferenda*, University of Athens in collaboration with McGill-IASL, Athens, Greece, 28 - 29 August, 2015
- Expert Roundtable on International Law Applicable to Military Uses of Outer Space, Best Western Ville Marie Hotel, 10-12 September 2015

2015 also saw the publication of the third Monograph Series titled Global Space Governance. This seminal work contains selected papers from the 2nd Manfred Lachs International Conference on Global Space Governance in May 2014. This event was the most comprehensive meeting of academics, subject-matter experts and officials from various space agencies and militaries, since the last United Nations Conference on the Exploration and Peaceful Uses of Outer Space (UNISPACE III) in 1999. The various chapters of the book, written by an array of renowned international scholars, professionals and diplomats, address the meaning and significance of “global space governance” from sociological, legal, economic, environmental and policy perspectives.

In this fast-changing area law, where technology and applications are rapidly developing and often outpace existing rules and policies, the Centre for Research in Air and Space Law began an *Occasional Paper Series* (www.mcgill.ca/iasl/publications/occasional). These peer-reviewed research papers on a variety of emerging issues and trends in air and space law are written by subject-matter experts and scholars on matters of immediate interest to the field.

Finally, this is a period of transition for the Institute of Air & Space Law, as I shall be leaving McGill University at the end of the current academic year. I am pleased to inform you, however, that these duties will be in the able hands of my highly respected colleague, Prof. Dr. Ram Jakhu, who will be the next Director of our Institute and Centre.

It has been my great pleasure to work among many gifted colleagues at McGill over the past decade and a half. I particularly want to thank those members of our community who have taught courses here in Air Law and Space Law. These include Donald Bunker, Kuan-Wei (David) Chen, Martine De Serres, Stephan Eriksson, Andrew Harakas, Jiefang Huang, Rod Margo, Armand de Mestral, Paul Fitzgerald, Richard Janda, Peter Nesgos, Yaw Nyampong, Francis Schubert, Peter van Fenema, Catherine Walsh, and Ludwig Weber. These men and women are some of the most highly regarded experts in our profession. Their contribution to our educational program is invaluable. Further, our enormous network of graduates represent McGill in some of the most prestigious professional positions in Air & Space Law around the world. As they will attest, there is something very special about McGill University, and its Institute of Air & Space Law.

Finally, I cannot close without expressing particular gratitude to Kuan-Wei Chen, who has served tirelessly as Editor of the *Annals of Air & Space Law*, and to Maria D'Amico, who is the undisputed heart of our Institute.

Though I shall be leaving McGill, I intend nonetheless to remain engaged in our profession. I look forward to seeing our fellow McGill graduates at events around the world. May our paths cross many times.

Professor Dr. Paul Stephen Dempsey
Tomlinson Professor of Global Governance in Air and Space Law

PRÉFACE

Au cours des 40 dernières années, les *Annales de droit aérien et spatial* ont constitué la plus éminente revue bilingue de droit aérien et spatial, dans le monde. Le directeur de l'Institut de droit aérien et spatial d'alors, le professeur Nicolas M. Matte, avait conçu les *Annales* comme une plateforme servant à favoriser l'échange d'idées et d'évolutions relatives au droit applicable aux activités aérospatiales. Les centaines d'articles publiés entre les pages des quarante volumes des *Annales*, sont le fruit d'un travail original, de la part d'universitaires reconnus et de praticiens renommés du monde entier. Aujourd'hui, les *Annales* ont évolué, pour devenir une source de référence et d'inspiration hautement reconnue et respectée, et continueront invariablement à servir la communauté du droit aérien et spatial, à l'avenir.

Depuis sa création, le Centre de recherche en droit aérien et spatial, en partie par le biais des *Annales*, a systématiquement mis la sûreté spatiale et la gouvernance de l'espace extra-atmosphérique, au cœur de ses recherches et activités de sensibilisation. Cette année, le quarantième volume des *Annales* débute par une section spéciale intitulée : "Utilisation militaire de l'espace extra-atmosphérique - Perspectives juridiques internationales". Malgré les nombreux traités internationaux, résolutions et tentatives pour s'assurer que l'espace est réservé à une "utilisation à des fins pacifiques", le large spectre des utilisations militaires de l'espace extra-atmosphérique reste sujet à d'importants débats et controverses. Les articles de cette section, produits en collaboration avec les rédacteurs invités du Leuven Centre for Global Governance Studies, étudient jusqu'à quel degré l'espace peut être utilisé par l'armée, en temps de paix et en temps de guerre. L'attention est portée sur ces questions de préoccupation constante, qui font écho aux ambitieux efforts du Centre de lancer la production d'un Manuel de droit international applicable aux activités militaires dans l'espace extra-atmosphérique (MILAMOS). Convaincus de la nécessité de clarifier le droit applicable dans l'espace, afin de réduire le risque de conflit au sein ce patrimoine mondial vital, au cours des prochaines années, le Centre et les *Annales* continueront, à l'aide d'un groupe multidisciplinaire d'experts internationaux, de mener des discussions et recherches primordiales.

La partie consacrée au droit aérien débute par un article qui offre un compte-rendu exhaustif des conséquences juridiques et économiques, que

les sanctions internationales ont eu, sur l'industrie du transport aérien en Iran. Les problèmes juridiques, notamment s'agissant des questions de vie privée, concernant l'utilisation des drones en France et aux États-Unis (EU), font l'objet des deux articles suivants. La notion controversée de *forum non conveniens* dans les affaires de droit aérien devant les juridictions des EU, est ensuite abordée, suivie d'un article sur la responsabilité des fournisseurs de services de navigation aérienne, qui constitue un sujet de plus en plus important, en raison de la transformation de l'espace aérien européen en un Ciel unique européen. On trouve également un article sur l'intérêt et l'applicabilité de la "Culture juste" dans les enquêtes sur les accidents aériens, de même qu'un article sur l'implantation des systèmes de gestion de la sécurité (SGS), visés par l'Annexe 19 de la Convention de Chicago, pour les transporteurs commerciaux au Canada. L'attention est ensuite portée sur la tendance actuelle des partenariats public-privés dans la gestion des aéroports au niveau international, avant de bifurquer sur l'analyse des fusions de compagnies aériennes aux EU et dans l'Union Européenne. Les politiques et réglementations aériennes générales, ainsi que les processus de certification des aéronefs en Chine, sans l'ombre d'un doute le marché dont la croissance est la plus rapide, font l'objet de deux articles différents. Cette section se termine par une vue d'ensemble des progrès réalisés pour la mise en place d'un ciel ouvert au sein des pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

La partie consacrée au droit spatial contient quatre articles, et commence par le problème des différends relatifs aux interconnexions dans les télécommunications, et en particulier sur l'approche et la perspective chinoises. La réglementation du spectre radioélectrique par l'Union Internationale des Télécommunications, et la nécessité d'assurer une gestion plus équitable et économique de cette ressource restreinte, est abordée dans le troisième article de cette section. Le quatrième article traite de la gestion des risques dans les contrats de lancement d'objets spatiaux. Cette section se termine par une réflexion philosophique sur l'adéquation du droit spatial actuel à répondre au besoin d'une future migration dans l'espace.

La section des articles courts et commentaires débute par un avis écrit par un ancien Secrétaire d'État adjoint des EU sur deux problèmes rencontrés par le gouvernement américain, à propos de la réponse à donner à la présence grandissante sur la scène de l'aviation civile américaine de Norwegian Air International et des transporteurs aériens du Moyen-Orient, prétendument subventionnés. Avec le réchauffement des relations entre les EU et Cuba, le second article analyse l'impact de ce développement historique sur les compagnies d'affrètement aérien. Le

procès en Corée du Sud entourant l'affaire des « noix d'apéritif » à bord d'un vol de Korean Air est le sujet de l'article suivant. Puis, deux articles traitent du problème de la protection des passagers, le premier se demandant si le Canada devrait adopter une réglementation spéciale en matière de droit des passagers aériens, et le second proposant une convention internationale relative à l'annulation des vols et au refus d'embarquement. S'en suit un article sur les tarifs erronés des billets d'avion. Le problème du contrôle des créneaux de vols dans les aéroports européens et américains est traité, avant que cette section ne se termine par un article examinant le statut de l'Union Européenne au sein de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale et des conventions internationales de droit aérien.

Ce volume contient également les critiques de sept livres récemment publiés, sur des sujets allant de l'impact environnemental de l'aviation à un manuel de droit spatial.

Comme d'habitude, l'année 2014-2015 a été riche en événements et activités, organisés ou parrainés par le Centre et l'Institut de droit aérien et spatial. Notamment :

- 3^{ème} conférence internationale Manfred Lachs sur la Commercialisation de l'espace et le droit, au siège de l'OACI, à Montréal, les 16 et 17 mars 2015 ;
- 8^{ème} conférence McGill sur la Responsabilité aérienne et les assurances, au Hilton Bonaventure, à Montréal, les 17 et 18 avril 2015
- 12^{ème} groupe de travail sur l'Index de sécurité spatiale, à McGill, les 1^{er} et 2 mai 2015 ;
- 2^{ème} Programme stratégique en droit spatial, à l'University of Adelaide School of Law, en collaboration avec l'IDAS de McGill, à Adélaïde, en Australie, du 29 juin au 3 juillet 2015 ;
- Conférence internationale sur les Nouveaux défis en droit spatial - Les traités à la croisée des chemins : considérations *de lege ferenda*, à l'Université d'Athènes, en collaboration avec l'IDAS de McGill, à Athènes, en Grèce, les 28 et 29 août 2015;
- Table ronde d'experts sur le Droit international applicable à

l'utilisation à des fins militaires de l'espace extra-atmosphérique, à l'hôtel Best Western Ville-Marie, du 10 au 12 septembre 2015.

2015 a également vu la publication de la troisième monographie intitulée *Global Space Governance*. Cet ouvrage précurseur contient une sélection de présentations de la 2^{ème} conférence internationale Manfred Lachs sur la Gouvernance spatiale mondiale, de mai 2014. Cet évènement fut la plus grande réunion d'universitaires, d'experts, d'officiels de nombreuses agences spatiales et de personnel militaire, depuis la dernière Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III), en 1999. Les différents chapitres du livre, écrits par une pléiade de chercheurs de renommée internationale, de professionnels et de diplomates, s'intéressent à l'importance et la signification de la "gouvernance spatiale mondiale", d'un point de vue sociologique, juridique, environnemental et politique.

Dans ce domaine du droit qui change rapidement, où les technologies et applications évoluent constamment, et souvent plus vite que la réglementation et les politiques en vigueur, le Centre de recherche de droit aérien et spatial a commencé une *Série d'études de circonstance* (www.mcgill.ca/iasl/publications/occasional). Ces travaux de recherche évalués par des pairs, sur une grande variété de sujets et tendances en droit aérien et spatial, sont écrits par des experts et des universitaires, sur des thèmes en rapport direct avec ce domaine.

Enfin, c'est une période transition pour l'Institut de droit aérien et spatial, car je quitterai McGill à la fin de l'année universitaire. J'ai l'honneur de vous informer, cependant, que ces fonctions seront entre les mains expertes de mon très respecté collègue, le professeur Ram Jakhu, qui sera le prochain directeur de notre Institut et de notre Centre.

Ce fut un grand plaisir de travailler avec de nombreux collègues talentueux, au cours des quinze dernières années. Je tiens à remercier particulièrement les membres de notre communauté qui ont enseigné ici, en droit aérien et en droit spatial, notamment : Donald Bunker, Kuan-Wei (David) Chen, Martine De Serres, Stephan Eriksson, Andrew Harakas, Jiefang Huang, Rod Margo, Armand de Mestral, Paul Fitzgerald, Richard Janda, Peter Nesgos, Yaw Nyampong, Francis Schubert, Peter van Fenema, Catherine Walsh, et Ludwig Weber. Ces hommes et ces femmes sont parmi les experts les plus reconnus de notre profession. Leur contribution à notre programme d'enseignement est inestimable. Par ailleurs, notre vaste réseau d'anciens étudiants représente McGill, à

certains des plus prestigieux postes en droit aérien et spatial dans le monde. Comme ils pourront en témoigner, il y a quelque chose de très spécial à propos de McGill et de son Institut de droit aérien et spatial.

Enfin, je ne pourrais pas terminer sans exprimer ma profonde gratitude envers Kuan-Wei Chen, qui a servi sans relâche comme rédacteur des *Annales de droit aérien et spatial*, et envers Maria D'Amico, qui est sans conteste le cœur de notre Institut.

Même si je dois quitter McGill, je compte bien essayer de rester engagé auprès de notre profession. J'espère avoir l'opportunité de rencontrer nombre de nos anciens étudiants, à l'occasion d'évènements organisés autour du monde. Puissent nos chemins se croiser très souvent.

Professeur Paul Stephen Dempsey
Professeur Tomlinson de gouvernance globale en droit aérien et spatial

